

Charte Z0€

La présente charte a été élaborée afin de préciser aux utilisateurs de la plateforme Z0€ les conditions pour une utilisation paisible et conviviale.

L'utilisateur accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses utilisations, à la respecter.

Cette plateforme est un espace de dons dont l'objectif est de faciliter le don d'objets personnels entre agents. L'idée de Z0€ est simple, donner et adopter des objets pour leur offrir une seconde vie.

C'est dans le respect de ces orientations que la plateforme Z0€ est gérée, animée et modérée.

Il est recommandé de lire la charte à chaque visite sur la plateforme car celle-ci peut être modifiée à tout moment et sans notification préalable.

Informations générales

Nom de la plateforme : adas-saclay-zoe

URL complète de la plateforme : <https://sites.inrae.fr/site/adas-saclay-zoe>

Cette plateforme est un clone (adapté) de la plateforme de Toulouse.

L'Initiateur et l'éditeur de la plateforme Z0€ est : ADAS-INRAE Toulouse Chemin de Borde Rouge, BP 52627 AUZEVILLE, 31326 CASTANET TOLOSAN ; Tél : 05.61.28.55.21 ; Contact courriel : adas-toulouse-zoe@inrae.fr

Modalités d'inscription pour les adhérents d'ADAS-Saclay

Afin d'accéder à la plateforme Z0€, l'utilisateur doit envoyer un mail de demande d'inscription pré-formaté à « adas-saclay-contact », indiquant qu'il accepte la charte Z0€. Puis, une fois son inscription envoyée, l'utilisateur peut, s'il le souhaite, demander à recevoir un mail de notification pour chaque objet déposé.

Voici les liens à utiliser:

Inscription à la plateforme Z0€ :

<mailto:adas-saclay-contact@inrae.fr?subject=J%27accepte%20la%20charte%20d%27utilisation%20de%20Z0E>

Demande pour recevoir les notifications mails (après l'envoi de l'inscription) :

<mailto:adas-saclay-contact@inrae.fr?subject=Je%20souhaite%20recevoir%20des%20notifications%20de%20la%20plateforme%20Z0E>

Une fois les conditions d'inscription remplies et validées par l'ADAS-INRAE Saclay, l'utilisateur aura accès à la plateforme Z0€, et recevra les notifications s'il en fait la demande. Prévoir un délai d'inscription ou de désinscription d'une semaine environ.

Bonnes pratiques

L'utilisateur s'engage à :

- La gratuité des dons, sans possibilité de demander de contribution financière ;
- Ce que seuls des objets personnels soient donnés. **Aucun don d'objet professionnel ne doit avoir lieu sur cette plateforme ;**
- Ne pas proposer de dons de médicaments, d'animaux, nourriture, objets illégaux, dangereux ou substances illicites sur la plateforme ZO€ ;
- Respecter la confidentialité des informations échangées sur cette plateforme en ne le divulguant pas, en ne les transmettant pas à des tiers, directement ou indirectement, et quel que soit le support (papier, fichier électronique ou autre) tout ou partie de ces données et à ne pas les réutiliser pour une autre finalité que celle de la plateforme ;
- Ne pas revendre les dons récupérés ;
- N'effectuer aucun dépôt de don dans les locaux professionnels.

Les responsables de la plateforme ZO€ ADAS-INRAE Saclay s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées sur cette plateforme en ne les divulguant pas, en ne les transmettant pas à des tiers, directement ou indirectement, et quel que soit le support (papier, fichier électronique ou autre) tout ou partie de ces données et à ne pas les réutiliser pour une autre finalité que celle de la plateforme

Les publications

L'utilisateur est seul responsable des contenus diffusés par lui-même sur la plateforme.

L'utilisateur s'engage à ce que le contenu de ses publications respecte les lois, les règlements en vigueur et le droit des personnes, et qu'il ne soit pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs. A ce titre, il est interdit de publier sur plateforme des publications dont le contenu :

- Serait contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois et règlements en vigueur et, notamment, sans que cette liste soit limitative :
 - Les publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile ;
 - Les publications à caractère politique ou incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
 - Les publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
 - Les publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
 - Les publications incitant à la discrimination ou à la haine.
- Serait injurieux, grossier, vulgaire, ou de nature à heurter la sensibilité des personnes.
- Correspondrait à l'exercice d'une activité commerciale et, notamment, sans que cette liste soit limitative :
 - Les publications contenant un lien hypertexte renvoyant vers un site commercial ;

- Les publications ayant la nature de publicités.
- Porterait atteinte ou serait susceptible de porter atteinte à l'image ou à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

De même, l'utilisateur doit utiliser un langage correct et compréhensible par tous. Il est recommandé d'éviter le langage SMS et l'argot. Il est recommandé de rédiger son annonce en langue française.

La modération

Les échanges sur la plateforme ZOE font l'objet d'une modération a posteriori.

En devenant utilisateur de la plateforme, l'utilisateur reconnaît la possibilité pour les modérateurs de cette plateforme de contrôler les publications. Toute publication sans rapport avec la finalité de la plateforme et toute publication à caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructrice ou hors-sujet peuvent donner lieu à modération.

Ainsi les modérateurs peuvent supprimer discrétionnairement toute contribution contraire à ce qui est prescrit dans la présente charte, ou qu'ils jugeraient non conforme à l'esprit d'échange et de convivialité animant la plateforme ZOE.

L'ADAS se réserve le droit de pouvoir bannir un utilisateur si ce dernier vient à ne pas respecter la charte.

Signalement

Dans le cas où un utilisateur constate qu'une contribution d'un autre utilisateur ne respecterait pas la charte ou serait manifestement illicite, il doit la signaler à l'ADAS-INRAE Saclay à adas-saclay-contact@inrae.fr

Désinscription et suppression des publications

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres publications, selon les fonctionnalités de la plateforme ZOE. A tout moment, l'utilisateur peut également se désinscrire et demander à ne plus recevoir de notification de la plateforme. Pour ce faire, merci d'utiliser les liens suivants :

Désinscription de la plateforme ZOE :

<mailto:adas-saclay-contact@inrae.fr?subject=D%C3%A9inscription%20du%20site%20de%20don%20ZOE>

Désinscription des notifications mails de la plateforme ZOE :

<mailto:adas-saclay-contact@inrae.fr?subject=D%C3%A9inscription%20des%20notifications%20de%20la%20plateforme%20ZOE>

Droits de propriété intellectuelle

Les contenus mis en ligne par l'ADAS, tel que notamment les textes, logos, marques, images, l'ergonomie, la mise en page, ainsi que tout autre élément composant cette plateforme, sont la propriété exclusive de cette dernière et relèvent de la législation française et internationale sur le droit d'auteurs et de propriété intellectuelle de l'ADAS.

Responsabilité / Publication

L'ADAS s'efforce de mettre à jour les informations mises en ligne sur la plateforme par elle-même. Elle ne peut cependant pas garantir l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations.

De même, les modérateurs font leurs meilleurs efforts pour éviter que les publications soient contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs mais les publications étant mises en ligne directement par les utilisateurs et contrôlées a posteriori, l'ADAS ne peut garantir la licéité, la probité ou la qualité des messages.

L'ADAS ne garantit aucunement la disponibilité de la plateforme et la permanence dans le temps des informations présentes sur cette dernière.

La plateforme, ses fonctionnalités et contenus ne sont pas garantis contre toute faille de sécurité liée à un piratage, intrusion, bug, virus, logiciel malveillant pouvant affecter le matériel informatique de l'utilisateur, ses logiciels ou ses données. L'utilisateur utilise la plateforme, ses fonctionnalités et son contenu à ses propres risques et sous son entière responsabilité.

L'utilisateur est tenu de prendre toutes les mesures préventives nécessaires à la protection de ses propres données, logiciels et/ou systèmes informatiques pour se prémunir contre la contamination d'éventuels virus et contre toutes atteintes.

L'utilisateur utilise cette plateforme à ses seuls risques et les publications sont mises en ligne sous la seule responsabilité des utilisateurs. Par conséquent, l'ADAS ne saurait être tenue pour responsable de tout préjudice, direct ou indirect, causé par ses publications, les conséquences de leur diffusion notamment en liaison avec une information en ligne mal utilisée et/ou qui se serait révélée inexacte ou incomplète.

L'ADAS n'est pas responsable de l'état des objets données via la plateforme. Les dons se font en l'état.

Les utilisateurs de la plateforme ont conscience que les informations publiées sur la plateforme sont visibles de tous les utilisateurs.

Protection des données à caractère personnel et de la vie privée

Les données à caractère personnel des utilisateurs sont enregistrées. Le responsable du traitement de ces données est ADAS-INRAE Saclay, INRAE - Campus Agro Paris-Saclay, 22 place de l'Agronomie, CS80022 - 91120 Palaiseau cedex, France ; Tél : 01.89.10.06.92. La collecte de ces données a pour finalité de faciliter le don d'objets personnels entre agents. La mise en œuvre de cette finalité est opérée par l'ADAS-INRAE Saclay.

Le traitement est basé sur le consentement de l'utilisateur via la demande d'accès à la plateforme Z0€ et l'acceptation de la charte Z0€ faite par mail par l'utilisateur.

Les catégories de données collectées sont :

- pour l'inscription, les notifications et la gestion des utilisateurs : noms, prénoms, adresses mail, informations visibles sur le profil SharePoint des utilisateurs, leur ville d'appartenance ;
- pour les publications : les données à caractère personnel pouvant être renseignées par l'utilisateur dans ses publications de demandes ou d'annonces.

Les destinataires de vos données sont :

- les membres de l'ADAS gérant la plateforme ZO€ pour les données liées à l'inscription, à la gestion de l'utilisateur, les notifications ainsi que les publications ;
- les utilisateurs de la plateforme ZO€ pour les données à caractère personnel visibles sur la plateforme ;
- les agents de la DSI INRAE gérant la fourniture de la solution SharePoint INRAE.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Ces informations seront conservées, dans les meilleures conditions de sécurité et de confidentialité, pendant toute la durée à savoir jusqu'à la désinscription de l'utilisateur de la plateforme ZO€ ou l'invalidité du profil SharePoint/adresse mail ou le bannissement de l'utilisateur. A l'issue de cette durée, les données personnelles collectées seront détruites.

Conformément au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles et à la loi Informatique et Libertés, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de retrait de son consentement à tout moment et d'effacement des informations qui le concernent.

Si l'utilisateur souhaite exercer ces droits et/ou obtenir communication des informations le concernant, il doit s'adresser à : adas-saclay-contact@inrae.fr

Si l'utilisateur estime, après avoir contacté l'ADAS INRAE Saclay, que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, il a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL par courrier postal : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en ligne <http://www.cnil.fr/>.

Litige

La charte est régie par la loi française quel que soit le lieu d'utilisation.

En cas de différend ou de litige relatif à l'utilisation de la plateforme ZO€ ou à sa charte, l'utilisateur s'engage à contacter en priorité l'ADAS-INRAE Saclay afin de tenter de le résoudre à l'amiable.

En cas de différend ou de litige découlant de la validité, de l'interprétation et/ou de l'exécution de la charte qui ne pourrait être résolu à l'amiable, sauf dispositions impératives, les tribunaux français seront seuls compétents.

En cas de différend ou de litige pouvant naître entre les utilisateurs de la plateforme ZO€, à l'occasion d'un don, ceux-ci devront tenter de résoudre leur différend à l'amiable ou recourir au service d'un médiateur. En cas de litige persistant, ils devront présenter leur plainte devant les tribunaux français, seuls compétents. La responsabilité de l'ADAS-INRAE Saclay ne saurait être engagée dans cette hypothèse, à quelque titre que ce soit.